



**SITUATION D'APPRENTISSAGE
ET D'ÉVALUATION**

Le fait français au Québec

**Intégration
linguistique,
scolaire et sociale
(ILSS)**

**Élèves immigrants
nouvellement arrivés**

**Enseignement
secondaire**

**Niveau
avancé**

**Le fait français
au Québec**



**Éducation,
Loisir et Sport
Québec**

Table des matières

Présentation de la situation d'apprentissage et d'évaluation	2
Sommaire des tâches	3

Phase de préparation

Situation de départ	4
---------------------------	---

Phase de réalisation

Tâche 1 : Il était une fois le français au Québec	5
Tâche 2 : Le français par cœur	10

Phase d'intégration

Intégration de la situation d'apprentissage et d'évaluation	12
---	----

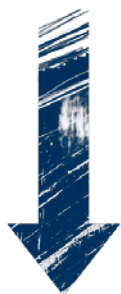
Pour aller plus loin

Prolongement et réinvestissement	13
Liens et documents de référence	13

Matériel reproducible

Document SD 1 - Situation de départ : bande dessinée	15
Document 1.1 - Ligne du temps	16
Document 1.2 - Grille d'autoévaluation	18
Document 1.3 a - Colonisation française	19
Document 1.3 b - La <i>Province of Quebec</i>	23
Document 1.3 c - Vers le Canada	26
Document 1.3 d - La Révolution tranquille et le projet de loi 101	30
Document 1.4 - Compte rendu de lecture	35
Document 1.5 - Questionnaire d'entrevue	36
Document 1.6 - Grille d'évaluation	37
Document 2.1 - Le français par cœur	38





Présentation

de la situation d'apprentissage et d'évaluation

Niveau :

Avancé

But

Amener l'élève à comprendre la place historique du français au Québec et son importance dans la société d'aujourd'hui.

Résumé

Au cours de cette situation d'apprentissage et d'évaluation, l'élève s'informe de la place historique du français au Québec en lisant des textes relatifs à différentes époques. Par la suite, il explore, par un jeu, des réalités socioculturelles et découvre les avantages de parler français au Québec.

Durée approximative :

14 heures

Liens avec le Programme de formation

Domaine général de formation :

Vivre-ensemble et citoyenneté

Intention éducative : Amener l'élève à participer à la vie démocratique de la classe et de l'école et à développer une attitude d'ouverture sur le monde et de respect de la diversité.

Axe de développement : Valorisation des règles de vie en société et des institutions démocratiques

Compétence transversale :

Coopérer

Compétences disciplinaires :

- Lire et écrire des textes variés en français
- S'intégrer au milieu scolaire et à la société québécoise

Contenu de formation :

- Repères culturels
 - Des personnalités marquantes
- Notions liées à la grammaire de la phrase
 - Complément de phrase exprimant les rapports de temps, de lieu, de but, etc.
- Lexique
 - Vocabulaire lié à l'histoire du Québec
- Univers social
 - Les grandes étapes de l'histoire du Québec
 - Le français langue d'usage
 - Techniques particulières (construction et lecture d'une ligne du temps)



Le fait français au Québec			
Tâche	Compétence	Outil d'évaluation	Utilisateur
Tâche 1 Il était une fois le français au Québec	Lire et écrire des textes variés en français		
	S'intégrer au milieu scolaire et à la société québécoise	Questionnaire d'entrevue et grille d'évaluation	Enseignant
	Coopérer	Grille d'autoévaluation	Élève
Tâche 2 Le français par cœur	S'intégrer au milieu scolaire et à la société québécoise		

Légende



**Piste de
différenciation**



**Contenu de
formation**



**Piste
d'évaluation**

Situation de départ

L'enseignant demande aux élèves :

- Quelles langues sont parlées dans votre pays d'origine ?
- Ont-elles toutes le même statut ?
- Quelle est la langue officielle ?

L'enseignant présente aux élèves la bande dessinée (document SD 1).

Il leur demande :

- Et vous, avant d'immigrer au Québec, saviez-vous qu'on y parlait français ?
- Sinon, quand l'avez-vous su ?
- Avant d'arriver au Québec, saviez-vous que vous deviez fréquenter une école francophone ?

Question mobilisatrice :

Quelles sont les raisons pour lesquelles il est important de parler français au Québec ?

L'enseignant explique aux élèves ce qu'ils feront pour trouver des éléments de réponse :

- Lire, en équipe, des documents relatant l'histoire du Québec.
- Participer à un jeu qui leur permettra de découvrir les avantages de parler français.



Il était une fois le français au Québec

But

S'informer de la place historique du français au Québec.

Préparation



En grand groupe

L'enseignant écrit au tableau différents noms de personnes qui apparaissent dans la toponymie du voisinage de l'école, de la ville ou de la région. Il demande aux élèves d'associer ces noms à des lieux, à des bâtiments, à des parcs, etc. Il les interroge sur les raisons pour lesquelles ces noms ont été attribués à ces lieux, à ces bâtiments, à ces parcs, etc.

Il propose aux élèves d'explorer quatre époques différentes de l'histoire du Québec et de découvrir des faits et des personnes qui ont favorisé ou non le maintien de la langue française. Ce travail les aidera à comprendre pourquoi on parle français au Québec.

Il distribue aux élèves le document 1.1 et leur explique la ligne du temps.

Ensuite, il présente les modalités du travail coopératif nécessaires à la réalisation de la tâche. Il insiste sur l'importance du rôle de transmetteur que chacun aura à jouer auprès des autres membres de l'équipe de base afin que tous aient une bonne compréhension des événements importants de toutes les époques.

Note pour l'enseignant :

Voici les explications à donner aux élèves pour l'organisation des équipes et le déroulement de la tâche.

1. Les élèves se placent en équipes de base formées selon les critères établis par l'enseignant.
2. Les membres de chaque équipe de base prennent connaissance des quatre sections (a à d) du document 1.3 et se partagent les quatre époques ciblées. Chaque section comprend : un document inspiré de la réalité historique, la biographie d'un personnage fictif, et des notions et des concepts reliés à cette période.
3. Chaque élève quitte son équipe de base et forme une équipe d'experts avec les autres élèves ayant choisi la même époque.
4. Les élèves lisent en équipe d'experts tous les textes ainsi que le document de notions et de concepts, et identifient les événements importants qui ont favorisé ou non le maintien de la langue française pendant l'époque étudiée.
5. Les élèves en équipe d'experts s'assurent d'avoir une compréhension commune des événements et préparent ensemble un compte rendu de leurs découvertes en remplissant le document 1.4 à l'intention des membres de leur équipe de base.
6. Chaque élève retourne ensuite dans son équipe de base pour informer les autres élèves des événements importants de l'époque étudiée avec l'équipe d'experts. Les autres membres de l'équipe de base demandent des précisions au besoin.
7. Chaque membre de l'équipe de base écrit sur la ligne du temps les événements relatifs à l'époque étudiée en équipe d'experts.



L'enseignant mentionne aux élèves qu'il y aura deux évaluations à la fin de la tâche. Pour la première, il leur distribue une grille d'autoévaluation (document 1.2), et leur explique les attitudes attendues pendant le travail de coopération. La deuxième évaluation se fera à la fin de la tâche. Au cours d'une entrevue individuelle, les élèves pourront rendre compte de leur compréhension de deux événements historiques et répondre à la question suivante : *Pourquoi parle-t-on français au Québec ?*

Réalisation



En équipe de base

Les élèves se placent en équipes de base formées selon les critères établis par l'enseignant. Celui-ci leur distribue le document 1.3. Les élèves prennent connaissance des quatre sections (a à d) du document 1.3 et se partagent les quatre époques ciblées.



En équipe d'experts

Les élèves quittent leur équipe de base et forment une équipe d'experts avec les autres élèves ayant choisi la même époque. L'enseignant leur distribue le document 1.4.



Dans le but de recueillir de l'information sur la compétence disciplinaire *Lire et écrire des textes variés en français*, l'enseignant circule d'une équipe d'experts à l'autre pour vérifier le contenu de leur compte rendu à l'aide du critère *Compréhension des éléments significatifs d'un texte*. Il aide les élèves, au besoin.

Les élèves réfléchissent à leur participation au travail dans l'équipe d'experts à l'aide de la grille d'autoévaluation (document 1.2).



En équipe de base

De retour dans leur équipe de base, les élèves communiquent aux autres les informations recueillies et situent les événements historiques sur la ligne du temps (document 1.1).

Chaque équipe de base remet sa ligne du temps à l'enseignant. Celui-ci vérifie le travail des élèves en vue d'une mise en commun lors de la phase d'intégration.



Intégration



En grand groupe

L'enseignant peut distribuer à chaque élève une copie vierge du document 1.1 pour lui permettre de prendre des notes s'il le désire.

Il remet les lignes du temps aux équipes de base. Sur un transparent, il présente le corrigé de la ligne du temps (voir le corrigé du document 1.1 à la fin de la tâche). Il invite ensuite les élèves ayant travaillé sur la même époque à en relater les événements marquants et à préciser si ces derniers ont favorisé ou non le maintien de la langue française. Il leur demande si, après avoir observé l'évolution de la place du français au Québec, ils savent maintenant pour quelle raison on parle toujours français au Québec.

L'enseignant rappelle aux élèves que leur compréhension de la place historique du français au Québec sera évaluée au cours d'une entrevue individuelle. Pour l'entrevue, ils devront choisir deux événements sur la ligne du temps et expliquer comment ces événements ont favorisé ou non la survie du français au Québec. Ils devront aussi répondre à la question *Pourquoi parle-t-on français au Québec ?* en s'appuyant sur les textes lus.



Individuellement

Au début de l'entrevue, l'enseignant accueille l'élève en le mettant à l'aise et en instaurant un climat d'ouverture. Pendant l'entrevue, il prend quelques notes qu'il inscrit sur le document 1.5.

L'échange entre l'élève et l'enseignant ne vise pas à évaluer la compétence *Lire et écrire des textes variés en français*. Ainsi, pour aider l'élève à exprimer sa compréhension de la place historique du français au Québec, l'enseignant peut utiliser différents types de reformulations pendant l'entrevue :

- reprendre un mot clé dans les propos de l'élève;
- répéter une idée émise par l'élève en des termes identiques ou équivalents;
- synthétiser les éléments importants et vérifier le sens qu'en donne l'élève.

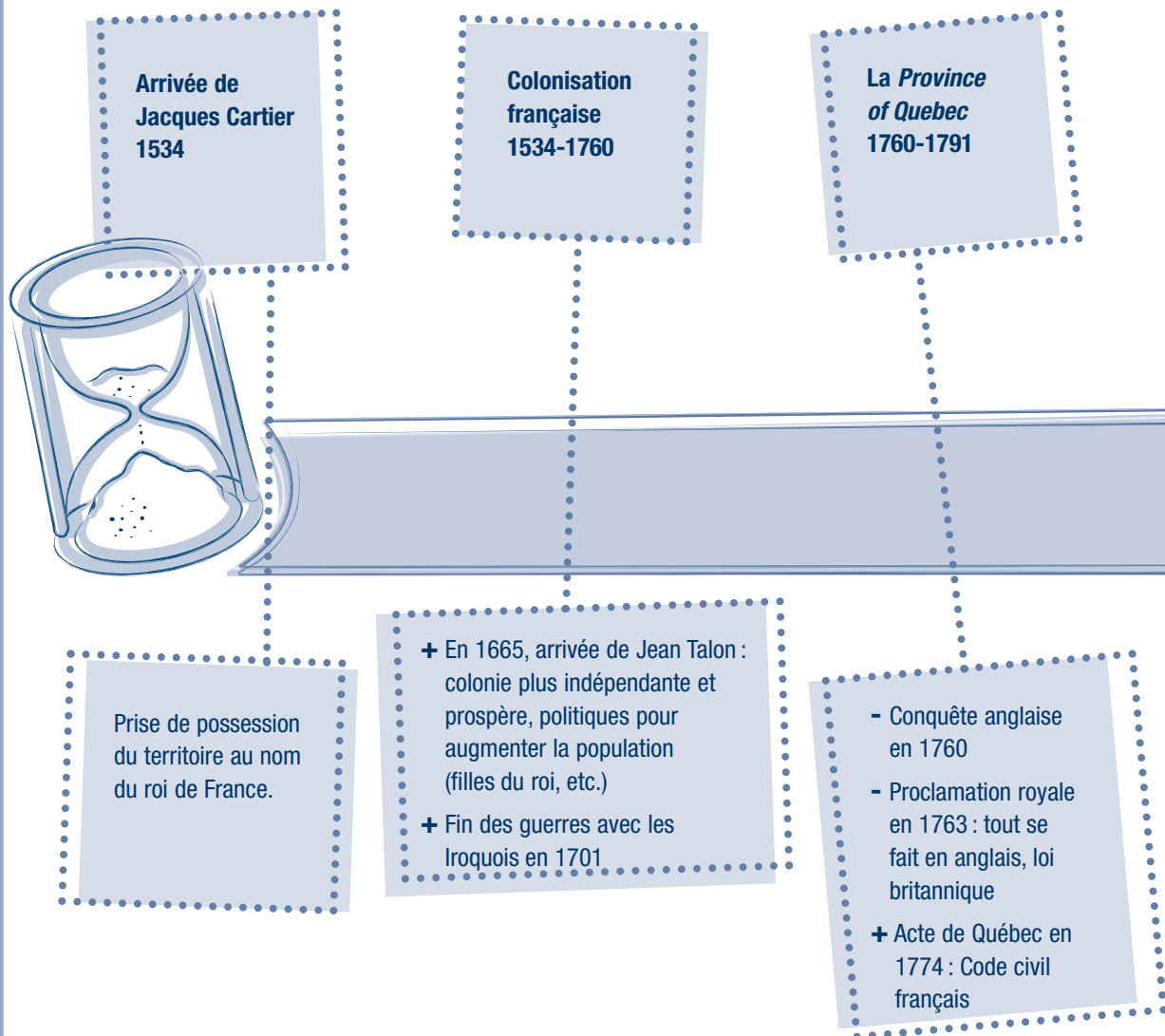
Après l'entrevue, l'enseignant note tous les commentaires pouvant l'aider à interpréter l'information. Par la suite, il remplit la grille d'évaluation de l'entrevue (document 1.6).

Document 1.1 Ligne du temps



Il était une fois le français au Québec

Note les événements importants de chaque époque historique.
Marque d'un (-) ceux qui ont nui à la survie du français et d'un (+) ceux qui l'ont favorisée.



Note les événements importants de chaque époque.

Marque d'un (-) ceux qui ont nui à la survie du français et d'un (+) ceux qui l'ont favorisée.

**Vers le Canada
1791-1867**

**La Révolution
tranquille et le
projet de loi 101
1960-1977**

- Arrivée des loyalistes et d'immigrants anglophones
- + Nouvelle constitution : 1791 (Haut-Canada et Bas-Canada), majorité de francophones au Bas-Canada
- Français, langue de traduction à l'Assemblée législative
- Rejet des 92 résolutions et troubles de 1837-1838
- + 1867 : la province de Québec a une assemblée législative avec des pouvoirs, notamment en matière d'éducation

- + Révolution tranquille (Jean Lesage au pouvoir) en 1960
- + Création du ministère de l'Éducation
- + Projet de loi 22 en 1974 et projet de loi 101 en 1977
- + Français, seule langue officielle du Québec
- + École française pour les immigrants
- + Francisation des entreprises
- + Création des classes d'accueil en 1969

Le français par cœur

But

Découvrir les avantages de parler français au Québec.

Préparation



En grand groupe

À la suite de la tâche 1, au cours de laquelle les élèves ont découvert les fondements historiques du fait français au Québec, l'enseignant les amène à apprécier les avantages de parler français. Il explore avec eux différents aspects de la vie dans la société québécoise auxquels le français leur donne accès :

- la vie scolaire :
 - être scolarisé et éventuellement diplômé
 - communiquer avec les autres élèves et avec le personnel
 - participer aux activités de l'école
- la vie sociale :
 - avoir des amis québécois de toutes origines
 - participer à la vie de quartier, de la ville
 - mieux connaître et comprendre la société québécoise
- la vie culturelle :
 - apprécier et créer des produits culturels en français au Québec (musique, cinéma, humour, littérature, etc.)
- la vie économique :
 - trouver un emploi
 - être un consommateur averti
- la vie démocratique :
 - participer à la vie démocratique de l'école, du quartier, etc.
 - exercer ses droits
 - être un citoyen informé de l'actualité de la ville, de la région, etc.

L'enseignant demande aux élèves s'ils connaissent des jeux de société (Monopoly, Quelques arpents de piège, Risk, etc.). Il les invite ensuite à jouer à un jeu dans lequel ils accumuleront des points grâce à leur connaissance du français et du Québec.



L'enseignant demande à des élèves plus avancés de formuler des questions afin de créer des cartes supplémentaires pour une autre équipe ou un autre groupe.



Il distribue aux élèves les règles, la planchette et les trois paquets de cartes du jeu *Le français par cœur* (document 2.1). Il s'assure de la compréhension des règles du jeu.

Réalisation



En équipe

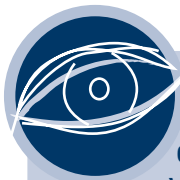
Les élèves jouent au jeu *Le français par cœur*.

Intégration



En équipe

L'enseignant invite les élèves à faire une liste des situations concrètes de la vie courante relevées au cours du jeu (cases VIE) et leur propose d'en faire des affiches à exposer dans la classe.



Dans le but d'évaluer la compétence disciplinaire *S'intégrer au milieu scolaire et à la société québécoise*, l'enseignant circule d'une équipe à l'autre pour évaluer la pertinence et la diversité des situations de la vie courante à l'aide du critère *Reconnaissance d'éléments majeurs de la culture québécoise*.



Intégration de la situation d'apprentissage et d'évaluation

L'enseignant propose aux élèves de se projeter dans l'avenir, soit le 26 août 2077, jour du centenaire de l'adoption du projet de loi 101 et de la Charte de la langue française. En équipe, les élèves se penchent sur un volet de la situation du français au Québec : langue du travail, langue de l'enseignement, langue commune, langue officielle, etc.

L'enseignant amorce la réflexion avec des questions telles que :

- La situation du français sera-t-elle la même ?
- Qu'est-ce qui pourrait faire changer la situation et comment ?

Un porte-parole de chaque équipe présente à la classe les idées imaginées. Les élèves réagissent.



Pour aller plus loin

Prolongement et réinvestissement

Discussion ou situation portant sur :

- le fait français au Canada
- la francophonie dans le monde
- les langues officielles dans les provinces du Canada
- la cohabitation du français et de l'anglais au Québec
- une suite à la bande dessinée de la situation de départ
- la production d'un bulletin de nouvelles sur la célébration du centenaire du projet de loi 101

Liens et documents de références

Liens Internet

Histoire du Canada et du Québec

Le Canada en devenir, Institut canadien de microreproductions historiques

<http://www.canadiana.org/citm/>

Fédération des sociétés d'histoire du Québec

<http://www.histoirequebec.qc.ca/>

Fondation Historica, encyclopédie canadienne

<http://www.histori.ca/default.do?page=.index>

Bibliothèque et Archives Canada

<http://www.collectionscanada.ca/>

Société historique du Canada

<http://www.canadianhistory.ca/iv/1945-1971/index.html>

Musée virtuel de la Nouvelle-France, Musée canadien des civilisations

<http://www.mvnf.civilisations.ca/>

Nouvelle-France, Horizons nouveaux

<http://www.archivescanadafrance.org/francais/accueil.html>

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

<http://www.banq.qc.ca/portal/dt/accueil.jsp>

Lois

Office québécois de la langue française

<http://www.oqlf.gouv.qc.ca/charte/charte/index.html>

Cartes

Collège Marianopolis

<http://www2.marianopolis.edu/quebechistory/maps/index.htm>

Autres sites

Récit, Univers social

<http://www.recitus.qc.ca/?item=22>

Charpentier, Louise et Jacques Lacoursière, *Épopée en Amérique*, guide d'accompagnement, Télé-Québec

<http://www.video.telequebec.qc.ca/guide/épopée>

Livres

COURNOYER, Jean. *La mémoire du Québec*, Montréal, Stanké, 2001, 1861 p.

FOURNIER, Claude et Marie-Josée RAYMOND. *Raconte-moi la Nouvelle-France, raconte-moi le Québec*, Saint-Paul d'Abbotsford, Rose Films, 2003, 45 p.

LACOURSIÈRE, Jacques, Jean PROVENCHER et Denis VAUGEOIS. *Canada-Québec, synthèse historique 1534-2000*, Sillery, Septentrion, 2000, 591 p.

Séries

IMAVISION et TÉLÉ QUÉBEC (coll.). *Épopée en Amérique*, 1997, 13 vidéocassettes.

CBC RADIO-CANADA. *Le Canada, une histoire populaire*, 2000, 4 coffrets de 3 DVD chacun (17 épisodes).

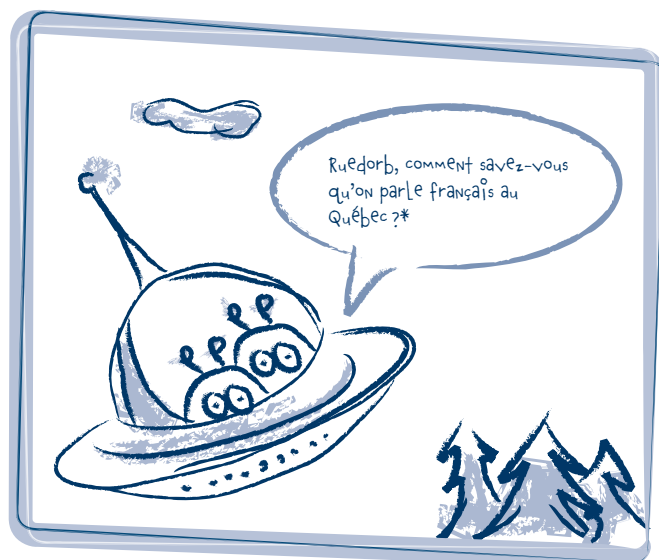
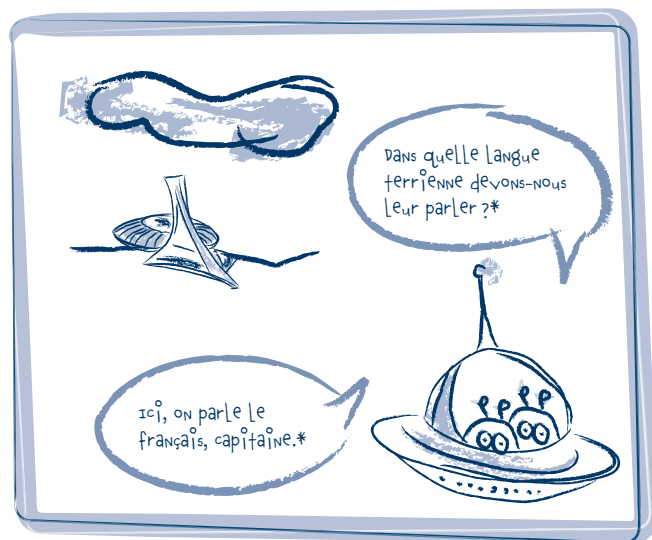
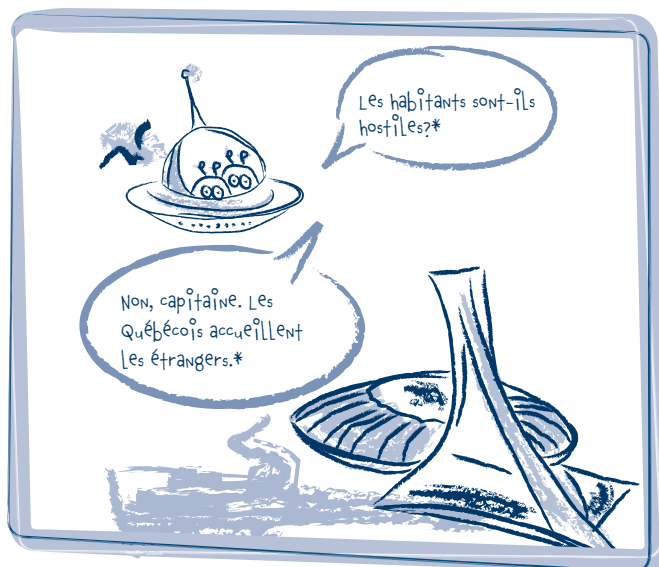
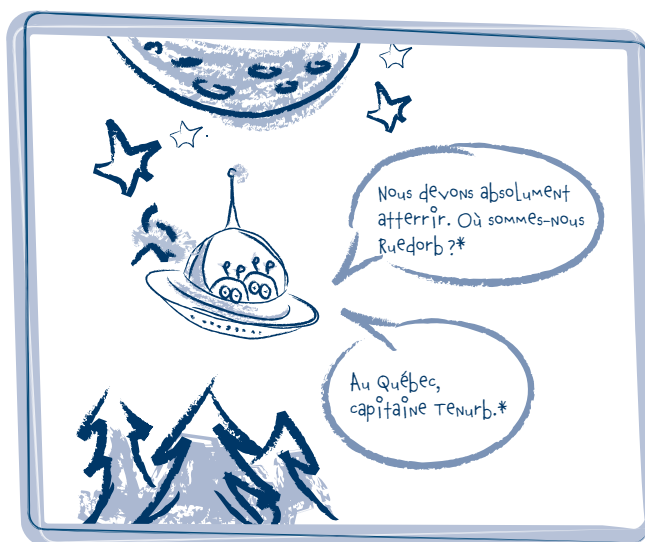
Mes liens et documents de référence



Situation de départ: bande dessinée

Le fait français au Québec

Quelque part au-dessus du territoire québécois, le vaisseau du capitaine Tenurb et de son second, Ruedorb, a des ennuis mécaniques.



* traduction libre d'une langue extraterrestre

à suivre...



Document 1.1

Ligne du temps

Tâche

1

Il était une fois le français au Québec

Note les événements importants de chaque époque.

Marque d'un (-) ceux qui ont nui à la survie du français et d'un (+) ceux qui l'ont favorisée.

Arrivée de
Jacques Cartier
1534

Colonisation
française
1534-1760

La Province
of Quebec
1760-1791

Prise de possession
du territoire au nom
du roi de France.



Document 1.1 (suite)
Ligne du temps



Il était une fois le français au Québec

Note les événements importants de chaque époque.

Marque d'un (-) ceux qui ont nui à la survie du français et d'un (+) ceux qui l'ont favorisée.

Vers le Canada
1791-1867

La Révolution
tranquille et le
projet de loi 101
1960-1977

A horizontal timeline arrow pointing to the right. Two boxes are connected to the timeline by dotted lines. The first box, labeled 'Vers le Canada 1791-1867', is connected to a large rectangular box with horizontal lines for notes. The second box, labeled 'La Révolution tranquille et le projet de loi 101 1960-1977', is connected to a similar rectangular box with horizontal lines for notes.

Il était une fois le français au Québec

**Compétence transversale évaluée :
Coopérer**

Critères	Mes comportements	Mon appréciation	
		Rarement	Souvent
J'adopte des comportements et des attitudes qui favorisent la coopération.	J'écoute ce que mes camarades ont à dire.		
	J'attends que les autres finissent de parler avant d'exprimer mes idées.		
	J'aide mes camarades lorsqu'ils ont des difficultés.		
Je m'engage dans la réalisation du travail à faire en groupe.	Je donne des idées pour compléter le compte rendu.		
	Je tiens compte des opinions de mes camarades.		
	J'encourage mon équipe à bien faire le travail.		

Mon plus grand défi pour le prochain travail en coopération :



Il était une fois le français au Québec

Province du Hainaut, le 12 avril 1665

Mon cher ami,

Cette missive a pour but de vous informer de mon départ, probablement en septembre, vers la nouvelle colonie d'Amérique, à bord du navire Saint-Sébastien. Je viens de recevoir une lettre du roi Louis XIV. Il me nomme au poste d'intendant de la Nouvelle-France.

C'est avec gaieté et la tête pleine d'idées que je m'apprête à partir vers le nouveau continent. Les ordres du roi sont clairs. J'aurai comme mandat de peupler et de développer économiquement la colonie, qui est à deux doigts de la ruine. Cher ami, vous connaissez ma fougue et mon enthousiasme pour le défi. Je me suis empressé de noter les idées que j'ai l'intention de mettre en œuvre.

Premièrement, je ferai un recensement de tous les habitants de la colonie et ferai ensuite venir de France des filles à marier qui épouseront les célibataires déjà en place. Pour aider les couples à démarrer, je leur donnerai un peu d'argent et un lopin de terre sur une seigneurie.

Deuxièmement, le problème avec les Iroquois me préoccupe. Il faudrait que je trouve un moyen de les rallier à notre cause.

Troisièmement, pour faire fructifier l'économie et rétablir le commerce, j'encouragerai les gens à cultiver la terre et à élever des animaux pour se nourrir et se vêtir. J'ouvrirai les frontières commerciales avec la France et avec d'autres colonies françaises situées dans les Antilles. J'encadrerai mieux les compagnies qui font la traite de la fourrure. Ce volet est un peu désorganisé en ce moment.

Comme vous voyez mon ami, toute une aventure m'attend. Je pars pour deux ans. Mais vous savez, avec le roi, on ne sait jamais. Je pars avec l'espoir de vous revoir bientôt.

*Votre très dévoué,
Jean Talon*



Colonisation française 1534-1760

Tâche

1

Il était une fois le français au Québec

Philippe Cartier
(1640-1703)*



Philippe Cartier est un militaire dans l'armée du roi. Son régiment reçoit la mission de combattre **les Iroquois** en **Nouvelle-France**. Au printemps 1665, à l'âge de 25 ans, il quitte le port de La Rochelle avec son régiment pour s'embarquer sur un vaisseau à destination de Québec.

Il défend la jeune **colonie** française, qui compte à peine 3 000 personnes. Après trois ans de loyaux services, son régiment est rappelé en France. Mais Philippe, qui est célibataire, préfère faire sa vie en Amérique. En fait, l'intendant Jean Talon offre 100 livres, une somme importante pour un soldat, à ceux qui choisissent de s'établir dans la colonie.

L'administrateur de la colonie lui donne aussi une terre à cultiver sur une seigneurie située sur la rive sud du fleuve. Philippe construit sa maison et il épouse une fille du roi, Marie-Geneviève Blanchard. À son mariage, grâce encore aux politiques de Jean Talon, il reçoit un bœuf, une vache, un cochon, une truie, un coq, une poule et deux barils de viande salée, comme tous les autres hommes qui se marient. Marie-Geneviève et Philippe ont dix enfants.

Heureusement, les Français signent la **Grande Paix de Montréal** avec les **Iroquois** en 1701.

Les 20 000 **Canadiens** de la Nouvelle-France et la famille de Philippe Cartier peuvent maintenant vivre en sécurité.

* personnage fictif inspiré de la réalité historique



Colonisation française 1534-1760

Tâche

1

Il était une fois le français au Québec

Notions et concepts historiques

Colonie

Une colonie française est un territoire situé à l'extérieur des frontières de la France. Elle est placée sous l'autorité du roi français. Celui-ci y envoie des colons qui y vivent sous les mêmes lois existant dans leur pays d'origine.

Nouvelle-France

Avec l'arrivée de Jacques Cartier en 1534, la France vient de mettre la main sur un nouveau territoire. À partir de 1608, à la suite de la fondation de Québec par Samuel de Champlain, la France implante une colonie dans la vallée du Saint-Laurent.

À son apogée, la Nouvelle-France s'étend de la baie d'Hudson jusqu'à l'embouchure du Mississippi. Elle regroupe Terre-Neuve et tout l'espace allant du Labrador au Maine.

L'intendant Jean Talon

Dans la colonie, l'intendant est le deuxième personnage en importance après le gouverneur. Il doit veiller, entre autres responsabilités, au peuplement de la colonie et à son développement économique.

Jean Talon arrive en Nouvelle-France en 1665. Il transforme la colonie en une province rentable et capable de se défendre des attaques extérieures. Il fait augmenter la population par des mesures efficaces : une amende aux célibataires, et une allocation pour ceux qui se marient jeunes et pour les pères de familles nombreuses. À son départ en 1672, la population a presque doublé.

Filles du roi

À cette époque, ce sont presque exclusivement des hommes qui travaillent à développer la nouvelle colonie. La France recrute donc des filles en âge de se marier pour s'installer en Nouvelle-France et y épouser des colons déjà établis. Elles sont souvent pauvres ou orphelines. Le départ pour l'Amérique leur offre la possibilité d'une vie meilleure. On les appelle « filles du roi » parce que c'est le roi qui paie le voyage en bateau et le trousseau (des vêtements et du linge de maison) qu'elles apportent avec elles. Le roi leur fait également cadeau d'une dot, c'est-à-dire d'une somme d'argent qu'elles remettent à la famille du marié. En onze ans, près de 800 femmes courageuses sont ainsi venues fonder une famille. Peu après leur arrivée, des rencontres sont organisées, les couples se forment et des mariages sont célébrés.





Il était une fois le français au Québec

~ La seigneurie et le régime seigneurial ~

Le régime seigneurial est un système de distribution de terres dans lequel le territoire est confié à des seigneurs (des nobles, des notables, de riches marchands, des officiers et des communautés religieuses). En recevant sa terre, le seigneur a l'obligation de la partager en lots. Il distribue les lots à des colons qui les cultivent et qui y construisent leur maison. Le seigneur a le droit de réclamer des impôts aux colons qui occupent sa terre.

~ Les Iroquois et la Grande Paix de Montréal ~

Le terme « Iroquois » est utilisé par les Français pour parler de cinq nations amérindiennes qui peuplaient l'Amérique du Nord lors de la colonisation : les Sénécas, les Cayugas, les Oneidas, les Onondagas et les Mohawks. En 1701, après environ cent ans de guerre, les Français signent à Montréal un traité de paix avec les Iroquois.

~ Traite des fourrures ~

La traite des fourrures est le moteur de l'économie et du peuplement du Canada jusqu'en 1870. Dès 1534, les Français font du troc avec les Amérindiens, échangeant toutes sortes d'objets contre des fourrures de castor. À cette époque, la fourrure de castor est très en demande en Europe pour la fabrication de chapeaux, une coiffure élégante et imperméable. La fourrure rasée du castor avait la particularité d'être solide et durable.

~ Les Canadiens ~

Pendant le régime français, les gens qui habitent la vallée du Saint-Laurent s'appellent « Canadiens », pour se différencier des Français qui ne sont pas nés ici ou qui retournent en France. Il pouvait s'agir de militaires et d'administrateurs ou de commerçants qui venaient uniquement faire le commerce de la fourrure.



La Province of Quebec 1760-1791

Tâche

1

Il était une fois le français au Québec

Extraits du journal intime de James Murray (1721-1794),
gouverneur de la Province of Quebec de 1764 à 1766

Le 13 février 1763

À la suite de notre victoire le 10 février, la France, par le traité de Paris, nous cède la Nouvelle-France, qui devient ainsi une colonie britannique.

Le 2 novembre 1763

La Conquête crée des tensions entre les Canadiens et nous. Depuis la Proclamation royale en octobre, les Canadiens de la Province of Quebec doivent vivre selon nos lois et nos traditions. Cette proclamation royale a réduit considérablement les pouvoirs des Canadiens. Pour accéder aux fonctions administratives, ils doivent parler notre langue anglaise et faire le serment du test, c'est-à-dire renier leur religion, ce qui crée beaucoup de mécontentement.

Le 13 février 1764

*J'ai reçu au nom du roi de nombreuses requêtes de la part de Canadiens qui souhaitent que certaines parties de la Proclamation soient amendées.
« Nous supplions Sa Majesté [...] de confirmer la justice qui a été établie, de confirmer les notaires et avocats dans leurs fonctions, [...] de nous permettre de rédiger nos affaires de famille en notre langue, et de suivre nos coutumes. »*

Le 12 juillet 1774

Huit ans après mon retour d'Amérique, je suis satisfait d'apprendre que l'Acte de Québec redonne enfin aux Canadiens l'usage de leur langue et de leur code civil. Comme je l'ai toujours dit, c'est là le meilleur moyen de s'assurer de leur fidélité à l'Angleterre.

Document inspiré de la réalité historique



La *Province of Quebec* 1760-1791

Tâche

1

Il était une fois le français au Québec

Louis Dufresne
(1733-1781)*



Louis naît en 1733. À 10 ans, il apprend le métier de charpentier. Très doué, il quitte sa famille en 1750 et va rejoindre un maître charpentier à Trois-Rivières, Antoine Des Ormeaux.

Il participe à la construction et à la réfection de bâtiments publics. Il épouse la fille de son patron, Marie-Anne, et devient l'associé de son beau-père. À la mort de celui-ci en 1757, il est un homme prospère.

En 1760, après un an de guerre, toute la colonie capitule devant les Anglais.

Après la **Proclamation royale de 1763**, la colonie devient officiellement une possession britannique en Amérique. Des charpentiers et d'autres artisans anglais arrivent dans la **Province of Quebec**, et les contacts avec l'administration de la colonie se font en anglais uniquement.

Louis perd tous ses clients et, bientôt, est presque ruiné. Le contrat de vente de sa maison et de son atelier à un certain James Thompson est écrit en anglais. Comme de nombreux Canadiens, il quitte la ville avec sa famille pour vivre sur la rive sud du fleuve où il possède encore des terres boisées.

Dans ce nouveau lieu, les affaires reprennent. À sa mort en 1781, Louis Dufresne laisse des biens et des terres à ses enfants. Grâce à l'**Acte de Québec de 1774**, son testament est rédigé en français selon les règles du **Code civil français**.

* personnage fictif inspiré de la réalité historique



La Province of Quebec 1760-1791



Il était une fois le français au Québec

Notions et concepts historiques

~ La Conquête, le traité de Paris et la période d'occupation militaire (1760-1763) ~

La Conquête anglaise de la Nouvelle-France est le résultat de la guerre de Sept Ans (1756-1763), qui oppose les pays colonisateurs à la fois en Europe et dans leurs colonies en Amérique.

En 1759, des troupes britanniques arrivent par bateau et prennent la ville de Québec en septembre, puis Montréal au mois de mai suivant. La colonie capitule et, par conséquent, les villes de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal sont occupées par l'armée anglaise.

Le traité de Paris met fin à la guerre en 1763. Les puissances évaluent leurs pertes et leurs victoires, négocient et se partagent les territoires.

~ La Province of Quebec ~

« Province of Quebec » est le nouveau nom donné par l'Angleterre au territoire conquis. La *Province* se limite à la vallée du Saint-Laurent.

~ La Proclamation royale de 1763 ~

La Proclamation royale de 1763 est un édit (acte législatif) signé par George III, roi d'Angleterre. Il donne à la colonie anglaise son premier gouvernement civil. Des structures politiques et administratives britanniques sont mises en place. Les codes civils et criminels anglais s'appliquent maintenant dans des tribunaux unilingues anglais. Le roi George III impose la religion anglicane.

~ Les Canadiens ~

Après la Conquête anglaise en 1760, le mot « Canadien » désigne les francophones qui habitent le territoire de la *Province of Quebec*.

~ Acte de Québec (1774) et Code civil français ~

Pour faciliter le fonctionnement de la colonie et encourager les nouveaux sujets du roi à rester fidèles à l'Angleterre, la nouvelle constitution permet le libre exercice de la religion catholique ainsi que le développement de nouvelles paroisses.

Le retour au Code civil français rend la vie plus facile aux Canadiens, parce que les contrats comme les actes de mariage et les actes de vente de propriétés peuvent être rédigés de nouveau en français. L'usage du français est permis dans les tribunaux et dans l'administration.



Document 1.3 c
**Vers le Canada
1791-1867**



Il était une fois le français au Québec

Nous avons des droits !

Augustin-Norbert Morin

Montréal, le 18 février 1834

Le 17 février 1834, Louis-Joseph Papineau,
Elzéard Bédard et moi, votre serviteur dévoué,
Augustin-Norbert Morin, avons déposé à la Chambre
d'assemblée 92 résolutions visant à faire reconnaître les droits
des Canadiens français.



L'Angleterre doit comprendre que depuis plusieurs années le peuple du
Bas-Canada subit des abus graves et que cela doit cesser.

Vivant sous le régime anglais, nous reconnaissons la loyauté du peuple canadien
envers le gouvernement britannique. Par contre, nous dénonçons la composition du
Conseil et demandons qu'il soit législatif et élu. Nous croyons qu'il faudrait une
constitution et des
institutions plus conformes aux aspirations des Canadiens français. Nous voulons
aussi que les Canadiens français soient mieux représentés dans la fonction publique.

Nous refusons l'union du Haut et du Bas-Canada, car cela signifie que les
Canadiens français seront minoritaires.

Nous voulons avoir aussi la possibilité d'utiliser notre langue en toute occasion.
Nous avons des droits et nous voulons que ceux-ci soient respectés.

Frères, ne permettons plus à ceux qui gouvernent à Londres d'insulter les Canadiens
français.

Si nos demandes ne sont pas respectées, nous prendrons les armes si le faut.

À bon entendeur, salut !

Document inspiré de la réalité historique



Vers le Canada 1791-1867

Tâche

1

Il était une fois le français au Québec

Laurent Ménard

(1807-1867)*



À la naissance de Laurent Ménard, en 1807, environ 300 000 personnes peuplent le **Bas-Canada**.

Laurent habite dans la vallée de la rivière Richelieu. La majorité des habitants sont des Canadiens, descendants des colons français. Mais de nouveaux villages sont peuplés de loyalistes et d'anglophones qui immigreront des îles britanniques.

En 1828, Laurent est menuisier et il épouse une jeune fille, Mary Lalonde, dont la mère est d'origine irlandaise catholique. En 1836, il participe à des assemblées publiques au sujet de l'avenir de l'**Assemblée législative du Bas-Canada**. Au cours d'une de ces assemblées tenues devant l'église, Laurent seconde une résolution qui réclame l'adoption par le gouverneur des **92 résolutions** proposées par le chef du Parti canadien, **Louis-Joseph Papineau**.

Il est très préoccupé par les **troubles de 1837 et 1838**. Laurent installe sa famille dans un village au nord de Montréal, comme plusieurs **Canadiens français**. Il devient arpenteur pour le gouvernement de la province de Québec, qui veut développer de nouveaux territoires.

Le 1^{er} juillet 1867, à l'âge de 60 ans, Laurent Ménard est à Montréal avec un ami. Il assiste à la lecture publique sur la place d'Armes de l'**Acte de l'Amérique du Nord britannique** créant le Dominion du Canada.

Les Canadiens français sont divisés : certains, comme Laurent sont inquiets de l'avenir du français dans un pays où les francophones sont encore plus minoritaires; d'autres, comme son ami, sont rassurés parce que la nouvelle Assemblée législative du Québec a des responsabilités exclusives importantes, notamment en ce qui concerne l'éducation.

* personnage fictif inspiré de la réalité historique

Document 1.3 c (suite) **Vers le Canada 1791-1867**

Tâche

1

Il était une fois le français au Québec

Notions et concepts historiques

Les États-Unis et les loyalistes

En 1783, plus de sept ans après la Déclaration d'indépendance des États-Unis, l'Angleterre reconnaît que ses treize colonies au sud du Québec forment une nouvelle nation. Des habitants restés fidèles au roi d'Angleterre, les loyalistes, doivent fuir et se réfugient alors dans la *Province of Quebec*.

Le Bas-Canada et le Haut-Canada

Les loyalistes s'installent surtout à l'ouest et au sud. Ils n'acceptent pas de se soumettre aux lois civiles françaises et au régime seigneurial. C'est pour les satisfaire qu'en 1791 Londres vote une nouvelle loi constitutionnelle qui sépare la province en deux parties.

Le Haut-Canada, à l'ouest de la rivière des Outaouais, compte 10 000 habitants, en majorité des loyalistes. Les lois et traditions anglaises y sont appliquées.

Le Bas-Canada, à l'est de la rivière des Outaouais, compte environ 140 000 francophones et 20 000 anglophones. Les lois civiles françaises, les droits des catholiques et le régime seigneurial sont maintenus.



L'Assemblée législative du Bas-Canada

Les habitants peuvent élire des représentants à cette assemblée, qui a des pouvoirs limités. Toutes les lois doivent être approuvées par un conseil et un gouverneur qui dépendent de Londres. Dans cette assemblée, l'anglais est la seule langue officielle. Le français est reconnu comme langue de traduction et est aussi parlée pendant les débats.

Les 92 résolutions, Louis-Joseph Papineau et les troubles de 1837-1838

Les 92 résolutions visent à réformer le système politique et à établir un gouvernement responsable qui défend les intérêts des Canadiens avant ceux de l'Angleterre. Elles sont proposées en 1834 par le Parti canadien, au pouvoir à l'Assemblée législative, et son chef, Louis-Joseph Papineau.

Le Parlement de Londres les rejette finalement en 1837. Ce refus est à l'origine des affrontements sanglants de 1837 et 1838 entre des milices canadiennes et des troupes britanniques. De nombreux combattants, les Patriotes, sont emprisonnés ou déportés et certains sont pendus. Louis-Joseph Papineau fuit aux États-Unis d'où il ne revient qu'en 1845.



Document 1.3 c (suite)
**Vers le Canada
1791-1867**



Il était une fois le français au Québec

~ Les Canadiens français ~

Depuis la loi constitutionnelle de 1791, la colonie compte deux provinces : le Haut-Canada et le Bas-Canada. Tous les habitants, francophones et anglophones se nomment « Canadiens ». Pour affirmer leur différence, les Canadiens francophones du Bas-Canada commencent à s'appeler « Canadiens français ».

~ L'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) ~

Le 1^{er} juillet 1867, la reine Victoria adopte une loi qui crée le Dominion du Canada. Cette nouvelle constitution réunit les colonies britanniques en Amérique du Nord : le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse ainsi que les deux parties du Canada-Uni qui portent désormais les noms d'« Ontario » et de « Québec ».

Les quatre provinces ont chacune une assemblée législative qui a des responsabilités exclusives et d'autres partagées avec le Parlement canadien. L'éducation est un domaine de juridiction provinciale.

La loi spécifie que les textes des lois du Parlement canadien et de l'Assemblée législative du Québec doivent être publiés en anglais et en français.





Document 1.3 d

La Révolution tranquille et le projet de loi 101 (1960-1977)



Il était une fois le français au Québec



Extrait de la Charte de la langue française

Chapitre I - La langue officielle du Québec

Article 1

Le français est la langue officielle du Québec.
(1977, c. 5, a. 1.)

Chapitre VIII - La langue de l'enseignement

Note : L'application de ce chapitre relève du ministère de l'Éducation.

Article 72

L'enseignement se donne en français dans les classes maternelles, dans les écoles primaires et secondaires sous réserve des exceptions prévues au présent chapitre.
1977, c. 5, a. 72; 1992, c. 68, a. 138; 1993, c. 40, a. 23.

Article 73

Peuvent recevoir l'enseignement en anglais, à la demande de l'un de leurs parents,

- 1° les enfants dont le père ou la mère est citoyen canadien et a reçu un enseignement primaire en anglais au Canada, pourvu que cet enseignement constitue la majeure partie de l'enseignement primaire reçu au Canada;
- 2° les enfants dont le père ou la mère est citoyen canadien et qui ont reçu ou reçoivent un enseignement primaire ou secondaire en anglais au Canada, de même que leurs frères et sœurs, pourvu que cet enseignement constitue la majeure partie de l'enseignement primaire ou secondaire reçu au Canada;
- 3° les enfants dont le père et la mère ne sont pas citoyens canadiens mais dont l'un d'eux a reçu un enseignement primaire en anglais au Québec, pourvu que cet enseignement constitue la majeure partie de l'enseignement primaire reçu au Québec;
- 4° les enfants qui, lors de leur dernière année de scolarité au Québec avant le 26 août 1977, recevaient l'enseignement en anglais dans une classe maternelle publique ou à l'école primaire ou secondaire, de même que leurs frères et sœurs;





Document 1.3 d (suite)

La Révolution tranquille et le projet de loi 101 (1960-1977)



Il était une fois le français au Québec

5° les enfants dont le père ou la mère résidait au Québec le 26 août 1977, et avait reçu un enseignement primaire en anglais hors du Québec, pourvu que cet enseignement constitue la majeure partie de l'enseignement primaire reçu hors du Québec.

1977, c. 5, a. 73; 1983, c. 56, a. 15; 1993, c. 40, a. 24; 2002, c. 28, a. 3.

Article 78.1

Nul ne peut permettre ou tolérer qu'un enfant reçoive l'enseignement en anglais, alors qu'il n'y est pas admissible. 1986, c. 46, a. 7.

Tiré du projet de loi 101, adopté par l'Assemblée nationale du Québec en 1977.



La Révolution tranquille et le projet de loi 101 (1960-1977)

Tâche

1

Il était une fois le français au Québec

Pierre Brossard

(1940-...)*

Pierre Brossard naît à Lachine, une ville industrielle à l'ouest de Montréal, en 1940. Sa famille n'est pas riche. À 14 ans, il entre à l'usine où son père travaille déjà. Les patrons sont unilingues anglophones. Tous les employés doivent leur parler en anglais.

À 20 ans, il rencontre sa future femme, Lucille, âgée de 18 ans. Elle est maîtresse d'école. C'est le début de la **Révolution tranquille**. Le Parti libéral de **Jean Lesage** vient de remporter les élections avec son slogan *C'est le temps que ça change*.

Deux ans plus tard, juste après la réélection de Lesage, Pierre et Lucille se marient. Ils ont deux enfants. Le nouveau **ministère de l'Éducation** crée un service d'éducation des adultes et, en 1966, Pierre retourne à l'école pour terminer son secondaire. Il va ensuite au cégep, toujours après ses heures de travail. En 1972, il obtient un diplôme d'études collégiales (DEC) en électrotechnique. Grâce à ses études, ce Québécois peut être embauché par Hydro-Québec. Il travaille en français et il pense souvent à l'usine où il travaillait et se demande si les employés sont encore tenus de parler anglais.

La population du Québec est toujours très majoritairement francophone, mais des **études démographiques** montrent que les immigrants choisissent souvent l'anglais comme langue d'usage pour eux et leurs enfants. Pierre n'est pas le seul à souhaiter que le gouvernement intervienne. Après les projets de loi 63 et 22, le gouvernement de **René Lévesque** adopte en 1977 le **projet de loi 101, soit la Charte de la langue française**. Pour la première fois, il y a une **classe d'accueil** pour les enfants des immigrants à la polyvalente que son fils Jean fréquente.

Pierre est aussi fier d'apprendre que toutes les grandes entreprises, y compris l'usine où il a travaillé, doivent mettre sur pied un plan de francisation pour que le français soit la langue de travail.

* personnage fictif inspiré de la réalité historique



La Révolution tranquille et le projet de loi 101 (1960-1977)

Tâche

1

Il était une fois le français au Québec

~ La Révolution tranquille et Jean Lesage ~

La Révolution tranquille débute en 1960, alors que Jean Lesage et le Parti libéral remportent les élections au Québec.

De grands bouleversements se succèdent alors dans les domaines sociaux, économiques et politiques : création de ministères (Éducation, Affaires sociales, etc.), de services gouvernementaux (aide sociale, assurance-hospitalisation, etc.) et d'entreprises publiques comme Hydro-Québec. Le Québec moderne est né.

C'est un journaliste de Toronto qui a créé l'expression *Quiet Revolution*. Il voulait ainsi reconnaître l'ampleur des transformations et souligner leur caractère démocratique et pacifique.

~ Le ministère de l'Éducation ~

Ce nouveau ministère, créé en 1964, assure une instruction publique gratuite et obligatoire. C'est l'arrivée des polyvalentes et, plus tard, des cégeps et de l'Université du Québec.

~ Les Québécois ~

Au moment de la Révolution tranquille, les habitants du Québec changent profondément les structures et les institutions de la province. Tout cela modifie concrètement leur vie. Ils s'identifient donc plus au Québec qu'au Canada et s'appellent de plus en plus des « Québécois ».

~ Études démographiques ~

En 1960, les francophones représentent environ 80 % de la population du Québec, mais la baisse du taux de natalité et l'immigration canadienne qui favorise une augmentation des anglophones laissent prévoir que ce pourcentage diminuera.

Entre 1946 et 1966, le Québec accueille environ 500 000 immigrants, et 90 % d'entre eux optent pour l'anglais comme langue d'usage. En 1975, des études prédisent que le pourcentage de francophones en l'an 2000 pourrait passer à 71 % pour l'ensemble du Québec et à 53 % pour la région de Montréal. Les immigrants contribuent donc de façon significative à la diminution du pourcentage de francophones au Québec.

De plus, selon le rapport de la Commission Laurendeau-Dunton de 1970, l'anglais domine également dans le monde du travail québécois. Les anglophones ont un revenu moyen supérieur de 35 % à celui des francophones et représentent 83 % des administrateurs et cadres.

La Révolution tranquille et le projet de loi 101 (1960-1977)



Il était une fois le français au Québec

Le projet de loi 22 et le projet de loi 101 - Charte de la langue française

En 1974, le gouvernement de Robert Bourassa adopte le projet de loi 22, qui rend le français la seule langue officielle du Québec. Le 26 août 1977, le projet de loi linguistique portant le numéro 101 est adopté par le gouvernement du premier ministre québécois René Lévesque.

Ce projet de loi vient affirmer la nécessité de protéger et de promouvoir la langue française. Pour faciliter leur intégration, les jeunes immigrants fréquenteront obligatoirement une école primaire et secondaire francophone. Le projet de loi permet aussi aux francophones de prendre plus de pouvoir économique en faisant du français la langue du travail.

Classe d'accueil

La classe d'accueil est créée en 1969 pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants à la société québécoise. Ce n'est qu'après l'adoption du projet de loi 101 en 1977 que le nombre de classes d'accueil augmente, surtout dans la région de Montréal où la majorité des immigrants s'installent. Durant son séjour en classe d'accueil, l'élève apprend la langue française et est en contact avec des aspects de la réalité socioculturelle du Québec. Différents modèles de mesures de francisation sont également mis en place dans les commissions scolaires du Québec qui accueillent des élèves immigrants.



Compte rendu de lecture

Tâche

1

Il était une fois le français au Québec

Époque :

À l'aide des textes, relève les événements (les actions et les décisions de certaines personnes, les lois, les traités, etc.) qui ont favorisé ou non le maintien du français au Québec.

Explique de manière précise comment ces événements ont été importants pour le maintien ou non du français au Québec.

N'oublie pas que tu as la responsabilité d'expliquer ces événements aux membres de ton équipe de base.

Événement :

Explication :

Événement :

Explication :

Événement :

Explication :

Événement :

Explication :

Événement :

Explication :



Questionnaire d'entrevue

Tâche

1

Il était une fois le français au Québec

Nom :

Compétence évaluée :
S'intégrer au milieu scolaire et à la société québécoise

Quels événements de l'histoire du français au Québec as-tu choisis ?

Événement 1 : _____ Événement 2 : _____

Quels textes as-tu consultés ?

Événement 1 : _____ Événement 2 : _____

	Événement 1	Événement 2
Ces événements ont-ils menacé ou favorisé la survie du français au Québec ?		
Quels éléments des textes appuient ton point de vue ?		
Et maintenant, explique pourquoi on parle français au Québec.		

Commentaires :



Document 1.6
Grille d'évaluation



Il était une fois le français au Québec

Compétence évaluée :
S'intégrer au milieu scolaire et à la société québécoise

Critère d'évaluation : Identification des principaux éléments des réalités historiques du Québec				
Éléments observables	Échelle d'appréciation			
	A	B	C	D
L'élève nomme des événements marquants de l'époque choisie.				
L'élève explique pourquoi ces événements ont menacé ou favorisé la survie du français au Québec.				
L'élève fait le lien entre les événements étudiés et la situation actuelle du français au Québec.				

Légende

A. Très satisfaisant B. Satisfaisant C. Peu satisfaisant D. Insatisfaisant

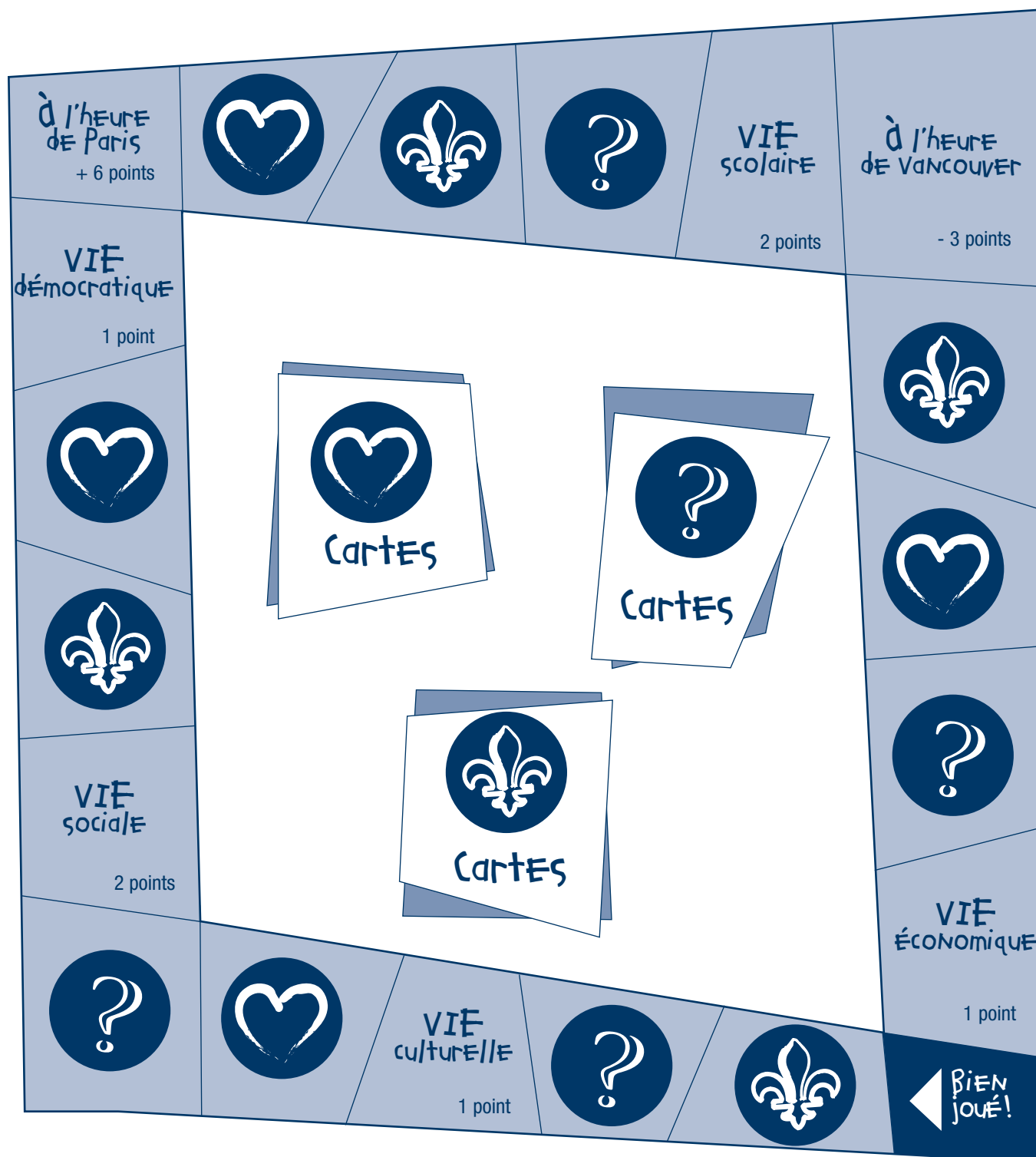
Commentaires :

Planchette à reproduire

Tâche

2

Le français par cœur



Document 2.1(suite) Règles du jeu

Tâche

2

Le français par cœur

Matériel

- Une planchette de jeu (peut aussi être agrandie)
- Un pion par joueur
- Les cartes  (une vingtaine pour chaque partie)
- Les cartes  (une vingtaine pour chaque partie)
- Les cartes  (une vingtaine pour chaque partie)
- Un dé
- Une montre ou un chronomètre
- Du papier et des crayons

Comment jouer

- Les joueurs jouent individuellement ou avec un ou plusieurs partenaires (de trois à six personnes peuvent jouer ensemble).
- Ils commencent le jeu à la case *Bien joué!*
- Ils déplacent leur pion autour de la planchette dans le sens des aiguilles d'une montre. Ils utilisent un dé pour déterminer de combien de cases ils doivent avancer leur pion.
- Ils doivent agir selon les consignes indiquées sur les cases.
- Un joueur est désigné pour noter les points, pendant la partie sur la grille de consignation prévue à cette fin.
- Un joueur est nommé pour chronométrer le délai de soixante secondes accordé pour répondre aux questions des cartes ,  et . Il doit désigner un substitut lorsque c'est son tour de jouer.
- La partie se termine lorsque l'enseignant annonce un dernier tour pour chacun.
- Tout au long du jeu, les joueurs accumulent des points et les notent sur la grille prévue à cette fin. À la fin de la partie, le joueur ayant accumulé le plus de points est déclaré vainqueur.



Document 2.1(suite)
Règles du jeu



Le français par cœur

Les cases

VIE

Lorsque le pion arrive sur une case VIE, le joueur doit décrire une situation concrète reliée à l'aspect ciblé de la vie au Québec.

Par exemple, pour l'aspect *vie culturelle*, l'élève peut dire : « Je vais au cinéma voir un film québécois. »

Exemples de situations selon l'aspect visé :

- **VIE CULTURELLE** :
avoir accès à la culture francophone au Québec, etc.
- **VIE DÉMOCRATIQUE** :
exercer son rôle de citoyen au Québec, etc.
- **VIE ÉCONOMIQUE** :
travailler, dépenser, épargner, au Québec, etc.
- **VIE SOCIALE** :
vivre avec les autres habitants du Québec, etc.
- **VIE SCOLAIRE** :
vivre et réussir à l'école au Québec, etc.

À l'heure de Paris

Le joueur qui arrive sur cette case ira à Paris et gagnera six points, parce qu'il y a une différence positive de six heures entre l'heure du Québec et celle de Paris.

À l'heure de Vancouver

Le joueur qui arrive sur cette case ira à Vancouver et perdra trois points, parce qu'il y a une différence négative de trois heures entre l'heure du Québec et celle de Vancouver.



Document 2.1(suite) Règles du jeu



Le français par cœur

Les cases



Lorsqu'un élève arrive sur cette case, son voisin de gauche doit prendre la carte sur le dessus du paquet marqué d'un cœur et poser la question qui s'y trouve. Le joueur doit répondre correctement en moins de soixante secondes à la question qui porte sur **le vocabulaire et les expressions du français**. Il gagnera le nombre de points indiqués sur la carte, soit un ou deux points selon le degré de difficulté. La carte est remplacée sous le paquet.



Lorsqu'un élève arrive sur cette case, son voisin de gauche doit prendre la carte sur le dessus du paquet marqué d'un point d'interrogation et poser la question qui s'y trouve. Le joueur doit répondre correctement en moins de soixante secondes à la question qui porte sur **l'orthographe d'usage ou grammaticale du français**. Il gagnera le nombre de points indiqués sur la carte, soit un ou deux selon le degré de difficulté. La carte est remplacée sous le paquet.



Lorsqu'un élève arrive sur cette case, son voisin de gauche doit prendre la carte sur le dessus du paquet marqué d'une fleur de lys et poser la question qui s'y trouve. Le joueur doit répondre correctement en moins de soixante secondes à la question qui porte **sur le Québec**. Il gagnera le nombre de points indiqués sur la carte, soit un ou deux selon le degré de difficulté. La carte est remplacée sous le paquet.

BIEN JOUÉ

Lorsque l'élève passe cette case, il obtient automatiquement 3 points.

Document 2.1 (suite)

Grille de consignation des points

Tâche



Le français par cœur

[illegible]



Que signifie l'expression :
J'ai l'estomac dans les talons ?

RÉPONSE : J'ai faim.

2 points



Donne un adjectif de la même famille
que le nom *colonie*.

RÉPONSE : colonial, colonisateur

2 points



Donne un synonyme du verbe *s'épouser*.

RÉPONSE : se marier

1 point



Quel est l'adverbe de la même famille
que l'adjectif *final* ?

RÉPONSE : finalement

1 point



Que signifie l'expression *Attache ta tuque* ?

- a) Il y a beaucoup de vent.
- b) Il faut faire des économies.
- c) Il fait froid.
- d) Il faut être prêt à tout.

RÉPONSE : d) Il faut être prêt à tout.

2 points



Ajoute un mot à la liste suivante :
éducation, constitution, institution, ...

RÉPONSE : tout nom se terminant par *-tion*

2 points



Trouve l'intrus.

- a) Régime anglais
- b) Régime alimentaire
- c) Régime seigneurial
- d) Régime français

RÉPONSE : b) Régime alimentaire

1 point



Donne un synonyme du verbe *rédiger*.

RÉPONSE : écrire

1 point



Si une personne unilingue parle une langue,
une personne trilingue parle combien de
langues ?

RÉPONSE : trois

1 point



Trouve l'intrus.

- a) troc
- b) commerce
- c) testament
- d) traite

RÉPONSE : c) testament

2 points





Quel est l'antonyme de l'adjectif *inférieur*?

RÉPONSE : supérieur

1 point



Si un francophone parle le français, quelle langue parle l'anglophone?

RÉPONSE : l'anglais

1 point



Si le ballon est passé à deux doigts du but, il est passé :

- a) très loin du but
- b) très près du but

RÉPONSE : b) très près du but

1 point



Donne un nom de la même famille que le nom *visionnaire*.

RÉPONSE : vision, vue, révision, etc.

2 points



Quel est le synonyme du verbe *inhumer*?

- a) sentir
- b) changer
- c) transpercer
- d) enterrer

RÉPONSE : d) enterrer

2 points



Si ton équipe a remporté la victoire, est-ce que vous avez gagné ou perdu ?

RÉPONSE : gagné

1 point



Complète la liste suivante : un bœuf, une vache, un cochon, une truie, un coq, une...

RÉPONSE : poule

1 point



Choisis le synonyme du nom *navire*.

- a) vaisseau
- b) bicyclette
- c) chaloupe
- d) voiture

RÉPONSE : a) vaisseau

1 point



Choisis l'antonyme du nom *paix*.

- a) émeute
- b) trouble
- c) guerre
- d) bouleversement

RÉPONSE : c) guerre

1 point



Que signifie l'expression *Tire-toi une bûche*?

- a) Assieds-toi.
- b) Allume un feu.
- c) Ouvre la porte.
- d) Tais-toi.

RÉPONSE : a) Assieds-toi.

2 points





Quelle est la capitale de la province de Québec ?

RÉPONSE : la ville de Québec

1 point



Quelle ville du Québec a la plus grande population ?

RÉPONSE : Montréal

1 point



Quel est le nom du fleuve le plus important du Québec ?

RÉPONSE : le fleuve Saint-Laurent

1 point



Quelles sont les deux couleurs qu'on retrouve sur le drapeau du Québec ?

RÉPONSE : le bleu et le blanc

1 point



Quel est l'animal emblème du Québec ?

RÉPONSE : le harfang des neiges

2 points



Comment s'appelle le drapeau du Québec ?

RÉPONSE : le fleurdelisé

2 points



Sous quel nom le Québec a-t-il déjà été connu ?

- a) le Bas-Canada
- b) le Haut-Canada

RÉPONSE : a) le Bas-Canada

2 points



Quelle est la devise du Québec ?

- a) Liberté, égalité, fraternité
- b) Je me souviens
- c) D'un océan à l'autre

RÉPONSE : b) Je me souviens

2 points



Nomme la province à l'ouest du Québec.

- a) l'Ontario
- b) le Nouveau-Brunswick
- c) la Nouvelle-Écosse
- d) le Manitoba

RÉPONSE : a) l'Ontario

2 points



Complète la phrase suivante :

Jean Lesage est le père de la Révolution...

RÉPONSE : tranquille

2 points



Complète la suite : maternelle, école primaire, école secondaire, cégep,...

RÉPONSE : université

1 point



Quels sont les trois ingrédients principaux du pâté chinois ?

RÉPONSE : bœuf haché, maïs et pommes de terre (en purée)

2 points



Qu'ont en commun Maurice Richard, Mario Lemieux, Martin Brodeur et José Théodore ?

RÉPONSE : Ce sont des joueurs de hockey.

2 points



Quelle ville du Québec a accueilli les Jeux olympiques d'été de 1976 ?

RÉPONSE : Montréal

1 point



Que sont la McIntosh, la Rouge délicateuse, l'Empire et la Spartan ?

RÉPONSE : Ce sont des variétés de pommes.

1 point



Nomme une station de radio francophone.

RÉPONSE : variable selon la région

1 point



Parmi ces artistes québécois, nomme celui qui n'est pas né au Québec.

- a) Ariane Moffat
- b) Céline Dion
- c) Corneille
- d) Éric Lapointe

RÉPONSE : c) Corneille

1 point



Qu'est-ce que les Européens fabriquaient avec les peaux de castor ?

RÉPONSE : des chapeaux

1 point



Quel arbre commun au Québec nous donne un sirop délicieux au printemps ?

RÉPONSE : l'érable (à sucre)

1 points



Que sont *Dans une galaxie près de chez vous*, *Une grenade avec ça et Ramdam* ?

- a) des chansons
- b) des romans
- c) des expressions québécoises
- d) des émissions de télévision

RÉPONSE : d) des émissions de télévision

1 point





Épelle l'adjectif *francophone*.

RÉPONSE : f-r-a-n-c-o-p-h-o-n-e

1 point



Dans la phrase suivante, épelle le mot *Iroquois*.
Un Iroquois m'a vendu des fourrures de castor.

RÉPONSE : I majuscule-r-o-q-u-o-i-s

2 points



Conjuge le verbe *fonder* à la 3^e personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif et épelle-le.

RÉPONSE : il fondait, f-o-n-d-a-i-t

1 point



Comment s'écrit le nom *peuplement*?

RÉPONSE : p-e-u-p-l-e-m-e-n-t

1 point



Épelle le nom *seigneurie*.

RÉPONSE : s-e-i-g-n-e-u-r-i-e

1 point



Donne le participe passé du verbe *permettre* et épelle-le.

RÉPONSE : permis, p-e-r-m-i-s

1 point



Quelle est la différence entre le *français* avec un *f* minuscule et le *Français* avec un *F* majuscule ?

RÉPONSE : Le français est la langue et le Français est le citoyen de la France.

2 points



Nomme le signe orthographique qu'on retrouve sur le premier e du mot *être*.

RÉPONSE : l'accent circonflexe

2 points



Épelle le mot doublé dans la phrase suivante.
La population de la *Nouvelle-France* a *presque doublé* en sept ans.

RÉPONSE : d-o-u-b-l-é

2 points



Quelle est la différence entre *vivre au Québec* et *vivre à Québec* ?

RÉPONSE : *Au Québec* signifie dans la province de Québec, *à Québec* signifie dans la ville de Québec.

2 points





Épelle l'adjectif **britanniques** dans la phrase suivante.
Des structures britanniques sont mises en place.

RÉPONSE : b-r-i-t-a-n-n-i-q-u-e-s

2 points



Comment s'écrit l'adjectif **catholique** ?

RÉPONSE : c-a-t-h-o-l-i-q-u-e

2 points



Épelle le verbe **compte** dans la phrase suivante.
En 1791, la colonie compte deux provinces.

RÉPONSE : c-o-m-p-t-e

2 points



Conjuge le verbe **apprendre** à la 2^e personne du singulier du présent de l'indicatif et épelle-le.

RÉPONSE : tu apprends, a-p-p-r-e-n-d-s

2 points



Épelle l'adjectif **admissibles** dans la phrase suivante.
Ces élèves ne sont pas admissibles à l'école en anglais.

RÉPONSE : a-d-m-i-s-s-i-b-l-e-s

1 point



Comment s'appelle le signe orthographique sous la lettre c dans le mot **français** ?

RÉPONSE : la cédille

1 point



Épelle l'adjectif **constitutionnel**.

RÉPONSE : c-o-n-s-t-i-t-u-t-i-o-n-n-e-l

2 points



Épelle le nom **immigrant**.

RÉPONSE : i-m-m-i-g-r-a-n-t

1 point



Épelle l'adjectif **natal** dans la phrase suivante.
Philippe Cartier a quitté son pays natal en 1665.

RÉPONSE : n-a-t-a-l

1 point



Épelle l'adverbe **officiellement**.

RÉPONSE : o-f-f-i-c-i-e-l-l-e-m-e-n-t

2 points



